



Balade vélo à Plouigneau

Samedi 23 février 2019

Rendez-vous place du Pouliet (arrêt de bus) à Morlaix à 14H15 pour un déplacement vers Plouigneau et retour (distance parcourue : 30 km)

Environ une vingtaine de participants dont une écrasante majorité équipée de VAE

Déroulement : la balade est guidée par Arnaud Rannou, adepte fervent et quotidien du vélo

Montée lente par la route de Paris très empruntée par les voitures qui roulent en file derrière nous, car il n'y a aucun aménagement jusqu'à la Croix rouge même si la largeur de la voie le permettrait .

Départ sur la route départementale 712 en file indienne car trafic important.

A Prat al lann le bas-côté est stabilisé mais ne consiste pas en un aménagement stable.

Poursuite sur le bitume jusqu'à la Chapelle du Mur où se rencontre une piste cyclable (partagée avec les piétons) des 2 côtés ; c'est le seul aménagement cyclable de la commune avec la piste bidirectionnelle partagée piétons/vélos à l'entrée du bourg, avant le rond-point du supermarché Casino.

Au premier croisement nous partons sur la droite en direction du château du Mur , détour rapide par la chapelle(privée) avant de poursuivre vers l'est en parallèle avec la voie ferrée puis sur un chemin de terre. Nous arrivons au pont près de la gare, remontée vers le bourg , passage sur la place centrale en zone 20 (Zone de Rencontre). Le parking est traversé par plusieurs rues.

En reprenant vers le Nord, un petit chemin qui passe sous la voie express puis un nouveau chemin rural jusqu'à la route de Lanmeur, petite portion de route fréquentée avant de tourner à gauche vers Lanleya. Arrêt près de l'école publique et retour par une côte assez longue, passage sur le pont qui enjambe la 4-voies, passage à la Croix Rouge. DANGER au CROISEMENT (multiplicité de routes et vitesse des autos), retour vers la ville via le chemin de Penlan, puis soit par Bellevue de la Madeleine soit par la route de Paris .

La liaison Morlaix-Plouigneau est une voie prioritaire pour le plan vélo de Morlaix Communauté

A ce jour si on fait abstraction de la Chapelle du Mur, la vitesse des véhicules rend difficile la cohabitation avec d'autres usagers sur la route départementale. Ceci rend urgent la création de voie cyclable de chaque côté de la RD712.

De ce fait, nous avons emprunté des chemins de traverse (empierrés par endroits) pour réaliser une boucle relativement facile avec peu de dénivelé mais offrant bien plus de tranquillité. Il est peu pertinent de dire si ces itinéraires sont aussi tranquilles les autres jours de la semaine mais cela permet de traverser la commune sous forme de promenade touristique.

Quelques photos de la balade :



départ place du Pouliet (aucun arceau vélo)



route de Paris, aucun aménagement cyclable ; devant l'ancien garage Ford, nous roulons sur l'accotement



sortie de Plouigneau, après le passage sous la RD712 par un boviduc



devant l'école de Lanleya

Rédacteur : Jean-Pierre Cloarec ; images : Benoît Groleau